REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE L'INDRE
TROISIEME CIRCONSCRIPTION



Elections Législatives

DU 30 JUIN 1968

Electrices, Electeurs,

Je remercie les **12.559** d'entre vous qui m'ont renouvelé leur confiance lors de ce premier tour de scrutin.

Dans l'Indre comme partout en France, les conditions de déclenchement de cette consultation exceptionnelle ont jusqu'à maintenant porté leurs fruits.

L'exploitation des circonstances ne pouvait qu'apporter un résultat favorable à l'action de ceux qui avaient compris qu'instinctivement une partie des Français, resterait sous l'emprise de la crainte.

Les résultats du premier tour apparaissent dans toute leur ampleur.

26.403 ELECTRICES ET ELECTEURS ONT DÉSAPPROUVÉ CALMEMENT LA POLITIQUE que **14.221** seulement ont momentanément applaudie.

Sur la France entière dont notre élection est le reflet **12.471.000** restent face à **9.600.000** voix U. D. R.

Cette sanction est-elle suffisamment apparente pour que les partisans UD Vme essaient de comprendre ?

Maintenant et alors seulement on s'aperçoit qu'une ouverture apparaît nécessaire **sur le CENTRE PROGRÈS ET DEMOCRATIE MODERNE.**

Tant qu'à moi, je reste toujours dans la même ligne de conduite, votant suivant les idées de la majorité de mes électeurs.

C'est à la demande d'un très grand nombre de mes amis, avec fierté et dévouement, qu'une fois de plus, je me représente au combat pour faire triompher

la vraie république, saine et démocratique dans l'ordre et la liberté.

votez Jean BÉNARD

Candidat Indépendant
du Centre Progrès et Démocratie Moderne

Député sortant — Maire de Buzançais
Conseiller Général du Canton de Buzançais

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Olivier VILLIN
Notaire — Maire de Lignac

Et surtout pas d'Abstentions !

Attention !

Tout bulletin raturé est nul

Vu : le candidat.

Imprimerie Bodin — Buzançais